

<p>Pour associer l'ensemble des usagers et leurs représentant une consultation du public va être lancée (11/2024 à 05/2025) à propos d'un document intitulé « les questions importantes ». Il conviendra que le CRCK envoie une contribution et aussi, comme pour la concession du Rhône, qu'il motive les CD et clubs et adhérents à répondre à cette consultation. A suivre</p>		
<p>Topo guide Haut Rhône <u>Ce qui a été fait :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Fiche projet évolutive - Demandes de subvention 2022 et 2023 au Conseil régional et à l'ANS - Contacts Comité Via Rhôna, SHR, CNR, Agence touristique AURA, - Repérage SATE réalisé par A Dubost en août 2023 - Pré-maquettes numérique (Loopi) et papier (Outdoor diffusion) - Contact CNR avec fiche projet « Plan 5 Rhône » - Contact DREAL avec fiche projet « Plan Rhône Saône » (séminaire 3 avril) - Diffusion des chiffres de fréquentation sur le Rhône (enquête BJ / Pro) <p><u>Ce qui reste à faire (par ordre de priorité) :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➔ Réunion technique et point financier avec A Dubost pour y voir clair sur les suites à donner, l'échéancier de travail, le « stop ou encore » ➔ Point financier interne au Comité dans le cadre des budgets 2024 et 2025 ➔ Réduire la fiche projet à une version édulcorée uniquement numérique et descriptive du parcours ➔ Veiller à la cohérence avec le document « expertise ouvrages », via : <ul style="list-style-type: none"> ▪ La validation par CNR du contenu du topo partie sécurité ▪ La validation par CRCK des recommandations du rapport d'expertise ➔ Revoir et représenter la fiche projet P5R CNR ➔ Envisager fiche projet « Plan Rhône Saône » à présenter à la DREAL ➔ Reprendre contact avec l'Agence touristique régionale, SHR, Comité ViaRhôna, les comités départementaux tourisme (suite rdv BJ Pannekoucke) 	PC	20/10
<p>Expertise relative au franchissement des ouvrages CNR <u>Ce qui est fait :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Conventonnement avec CNR sur les modalités de travail et de facturation - Amendements et annotations de la commission ESIND à L Brossat - Recueil des avis des professionnels sur leurs besoins et usages - Facturation et règlement de 16.000 euros à CNR - Remise par LB CTS de son rapport à CNR et DRAJES - Contact avec CRCK PACA à propos de l'expertise Rhône Méditerranéen - Lire et commenter le rapport final de LB pour le Rhône amont Feysine <p><u>Ce qui reste à faire :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➔ Communiquer à CNR et DRAJES les observations du Comité régional ➔ Prévoir le rapport d'expertise pour l'aval de la Feysine 	BJ PC PC	20 oct Oct. 24
<p>Partenariat CNR La commission exprime le souhait de faire évoluer la « convention de valorisation des sites CNR » vers un partenariat stratégique à moyen long terme intégrant les sports de pagaie dans la mise en valeur des territoires traversés par le fleuve, comme cela a déjà été proposé dans deux courriers adressés à la Présidence de CNR, et afin de dépasser les récentes difficultés issues du dossier Rhonergia.</p>	PC NH	2025
<p>Budget L'analyse des comptes Esind sur le mandat 21/24 sera fait à partir des grands livres analytiques par extraction. Le résultat doit permettre de préparer le budget et les actions 2025 à proposer à la nouvelle équipe élue en novembre prochain</p>	PC SL	Oct. 24

<p>Bilan de mandature et prochaines élections Courant novembre Philippe sollicitera les acteurs ESIND de la commission et des départements afin de produire son compte rendu pour l'AG de mars 2025 qui sera présenté à l'AG de mars 2025 par le nouveau responsable de la commission qui sera élu le 17 novembre prochain</p>	PC	Nov 24
Niveau départemental		
<p>07 : Essais de vidange du Barrage des Collanges (géré par le département) La vidange totale du barrage a généré une forte mortalité des poissons et de grosses inquiétudes quand aux teneurs en métaux lourds et autres substances larguées à l'aval. Seule la Fédé de pêche avait été consultée malgré une relance du CDCK en octobre 2023 (appuyée par L.Brossat au nom de la DRAJES). ➔ La réaction officielle du CDCK est en cours de rédaction</p>	PC	Nov 24
<p>07 : Eyrieux, barrage de La Planche St-Sauveur-de-Montagu Les crues de novembre 2023 ont emporté le batardeau et le barrage en cours de démantèlement. Les fondations des passes à canoë et à poissons étaient réalisées. Depuis le chantier est arrêté.</p>	PC	
<p>07 : Chassezac, Barrage de Puech (situé à l'aval de celui de Ganivay) Un accident mortel dans le rappel a fait 2 victimes (pratiquants autonomes avec niveau d'eau important) Les circonstances exactes, le niveau de pratique et l'équipement, ne sont pas encore connues. Le CDCK réclame depuis de longues années, la mise en place de panneaux de signalisation et d'informations aux points d'embarquement autour des ouvrages sur ce parcours, mais aussi sur l'Ardèche et l'Eyrieux « commercial ». La liste des ouvrages à aménager et/ou à signaler, déposée en 2014 par le CDCK auprès des services de l'État, est restée sans suites. Ce message a été réaffirmé en commission de la CLE le 22 mai, en réunion au Service des sports du Département le 27 mai, à la DDT le 4 octobre. Une réunion est à prévoir avec tous les parties prenantes. Le CDCK a effectué une visite de terrain le 10 octobre pour envisager les conditions de franchissement et de contournement sécurisées.</p>	PC	
<p>07: Réouverture des Lômes de Vion Le Comité a émis un avis défavorable à la non prise en compte de la navigation. Lors de la réunion de présentation de l'évolution du projet le 19 septembre, nos remarques relatives à la navigation pendant les travaux ont été prises en compte.</p>	PC	
<p>07 : AP navigation sur l'Ardèche La réunion du 25 septembre, suite à l'accident du printemps au barrage de Ruons, a permis de pointer les défauts de signalisation et de définir les modalités de modification de l'arrêté préfectoral de navigation sur les parcorus Voguê / Lanas, Lanas / Pradons, Pradons / Ruoms.</p>	PC	
<p>07: Barrage de St-Martin-d'Ardèche Des discussions sont en cours sur l'intérêt de la suppression du barrage, en teant compte d'un projet de rééquipement hydro électrique.</p>	PC	
<p>07-26 : Barrage de Charmes / rampe mise à l'eau Les préconisations du CK ont été prises en compte. Les travaux sont en cours...</p>	PC	
<p>43 – Rénovation du pont de Langeac L'impact des travaux sur la navigation a été signalé par le commissaire enquêteur. Un protocole de circulation des bateaux doit être mis en place en janvier prochain. Les décisions du maître d'ouvrage et du maître d'œuvre sont à surveiller.</p>	YL/NH	
<p>43 – Liste des ouvrages à aménager</p>	YL NH	

<p>Suite à notre recours du 17 juin 2022 demandant au Préfet de publier la liste des ouvrages à aménager, la DDT a préparé la liste requise... en y intégrant Poutès mais sans franchissement. Suite à notre recours contentieux, le Préfet a déposé un mémoire en défense auquel FFCK et CRCK ont répondu. Le tribunal devrait statuer prochainement.</p>		
<p>43 – Poutès Les essais organisés ont révélé qu'une panne de l'usine ne génère pas de situations dangereuses ni de vague dévastatrice comme l'affirmait le responsable EDF, mais juste une élévation du niveau d'eau de 10 cm en 30 mn. https://youtube.com/shorts/SWfOEXGBzRo?feature=share La réunion du 26 avril a validé ces essais et définit la signalisation à prévoir. Le contournement du barrage plein ou en transparence est acté, mais son franchissement en transparence par les vannes reste refusé par le préfet et l'exploitant. La FFCK engage donc un recours gracieux contre ce choix.</p>	<p>YL/NH PC</p>	
<p>43 : Moulin de Bareyre Ce dossier fait l'objet d'un recours de FFCK CRCK contre l'échelle à poissons pour laquelle nous n'avons pas été consultés et contre le chemin de contournement que la Préfecture veut rendre définitif alors qu'il s'agit d'une solution temporaire pour protéger les usagers durant les travaux de réalisation de l'échelle à poissons. La procédure suit donc son cours avec le conseil de JED. Une décision collective est toutefois à prendre en interne pour poursuivre la procédure ou la stopper.</p>	<p>YL/NH</p>	
<p>63 : Sioule Une réunion avec DDT 63 reste prévue pour aménager la rivière à poissons et la passe à bateaux dans le cadre d'une demande de modification d'un seuil.</p>	<p>YL/NH</p>	
<p>69 : Interdiction de navigation sur le Rhône à Lyon (Rhône) Vu l'incohérence des textes qui se chevauchent, vu le rejet implicite de notre recours gracieux, vu l'absence de contact à l'administration et auprès de CNR gestionnaire du site, vu les presque 4000 signataires de la pétition lancée par Jules Silvin, le Comité régional décide d'engager un recours contentieux conjoint avec la FFCK et le CDCK, sur la base d'un mémoire préparé par JED et grâce à une cagnotte de soutien lancée auprès des signataires de la pétition. Toutefois, cette démarche contentieuse est suspendue dans l'attente du résultat, dans un délai raisonnable, des discussions et négociations engagées par JC Boivin avec la Préfecture, VNF, EDF et CNR, afin de réviser les textes en cause.</p>	<p>PC JCB</p>	
<p>73 : Réunion du 3 octobre à la DDT de la Savoie</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le travail, commencé en 2011 et interrompu en 2017, visant à publier la liste des ouvrages à signaler et/ou aménager, va pouvoir reprendre selon un plan de travail convenu entre le CDCK, la DSDEN et la DDT. - Le Sous-Préfet d'Albertville réunit la cellule concertation « Isère-Doron » le 17 décembre prochain. L'association TEV doit se concerter en préalable. - Le courrier du président de la FFCK au Maire de La Plagne Tarentaise concernant le calendrier sportif 2025/26/27 doit faire l'objet d'une concertation avec les acteurs locaux compte tenu des autres dossiers en cours sur ce site (projet TEV et réaménagement de la vague des France) et compte tenu de la teneur du précédent courrier que le Président fédéral a adressé au même destinataire. Une note est à rédiger en ce sens pour encourager l'échange d'informations entre commissions sportives nationales et acteurs locaux et territoriaux. 	<p>BJ JS</p>	<p>03/10</p>

<p>74 : Barrage d'Arthaz <u>Travaux et nouvelle concession :</u> En décembre la DDT74 a sollicité l'avis du CDCK74 sur la demande d'EDF d'augmentation de puissance et de prolongation de concession de 50 ans. Le CDCK 74 a remis son avis en janvier en demandant la mise en place d'une solution de portage pérenne. Une relance a été faite ..</p>	PO	En attente retour DDT
<p>74 : Travaux sur ponts SNCF : <u>Réfection du pont SNCF de Bonneville sur l'Arve :</u> visite du lieu avec le chef de projet mardi dernier. Maintenant, la navigation est dans le radar du chef de projet. DUP prévue en 2025, travaux 2026 <u>Réfection du pont SNCF de Thonon sur les Dranses :</u> Pour les travaux la SNCF va demander à EDF de limiter les débits ce qui peut impacter l'activité de rafting sur les Dranses. Ceci a déjà été discuté entre le représentant des professionnels et le chef de projet SNCF. Consultation du public en 2025, DUP probable en 2026 et travaux en 2027. Deux de nos membres agréés risquent d'être impactés.</p>	PO	A suivre en 2025
	PO	

2. AUTRES POINTS RECURRENENTS NON ABORDES		
Quoi	Qui	Quand
Niveau national		
<p>Bassin versant du Rhône : Création d'un emploi de « tête de réseau » Profil d'emploi, document projet et courrier d'accompagnement ont été remis à la FFCK, qui doit transmettre la proposition au Directeur de l'Agence de l'eau ➔ Le sujet est à reprendre en 2025 avec les nouveaux élus de la FFCK</p>	PC	2025
Niveau régional		
<p>Communication <u>Principe :</u> conserver une présence régulière par des messages fréquents afin d'informer du travail en cours et des actions conduites <u>Actions :</u></p>	PO	?
<p>Rencontres à prévoir pour présenter les dossiers et actions FFCK FNE (Jacques Pulou), CEN Rhône Alpes (JY Chetaille), FN Pêche, LPO, VNF ➔ Prévoir une journée de travail, échanges, réflexions commune à tous ces organismes et représentants, si possible via l'ARRA ➔ Rédiger une note de synthèse à l'issue d'une réunion spécifique à laquelle chacun vient avec la liste de points à intégrer à cette journée. ➔ Rassembler les documents source utiles ➔ Préparer PPT (PO) ➔ Proposition faite à DRAJES d'un sondage auprès des référents sports de nature des DSDEN, dans l'attente de sa rediffusion (sans réponse de JB Delpy et MC Doha malgré accord de B Feutrier)</p>	PC	?
	PO	
<p>Tableau des recours administratifs en cours et potentiels 5 dossiers sont identifiés avec coûts et procédures : Feyssine – Poutès / Hte Loire - Romanche – Haute Tarentaise –La Bathie (par ordre de priorité et probabilité).</p>	PO	
Niveau départemental		
<p>01-Département de l'Ain – Action du Comité départemental Pour couvrir l'ensemble des points qui suivent, une réunion avec le CDCK Patrice Fischer, Sylvain Louvel, et les clubs est nécessaire.</p>	LN BJ	à faire

<p>01: Ain Aval – développement touristique La réunion du 16/02/24 a permis d'envisager une démarche d'amélioration des conditions de pratique avec le Conseil départemental, le SR3A et la DDT01, en mobilisant la CDESI et en inscrivant la rivière (dont le Rhône) au PDESI :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. actualiser l'inventaire des ESI pratiqués praticables en interne au CDCK 2. rencontrer Robin Cattet (CD01) pour valider l'inventaire et préparer la suite. 	BJ LN	À faire
<p>01: Ain Aval - glissière sur barrage de Pont-d'Ain (L Nicolet, B Bolomier) Le barrage hydroélectrique de Pont-d'Ain est équipé d'une glissière inutilisable. Une nouvelle glissière est à envisager. À cet effet, B Bolomier a sollicité Hydrostadium qui a remis un document d'étude et d'offre. La poursuite du dossier nécessite :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de faire le point de la situation juridique du barrage avec l'arrêté préfectoral d'autorisation d'exploitation - d'expliquer la non fonctionnalité de la glissière actuelle - de rechercher la solution technique la plus adaptée et financièrement possible - Une réunion sur place avec les acteurs concernés 	BB LN TD SL PC	Avril Avril
<p>01: Ain Aval : glissière sur digue de Longeville (T Dupras) La reconfiguration de la glissière entre le plan d'eau et l'Ain, devenue dangereuse, est nécessaire. L'avancement rapide du travail passe par une maîtrise d'ouvrage (et el budget) porté par le CKCVA avec une solution technique qui reste à trouver dans une enveloppe d'environ 10.000 euros. La mairie d'Ambronay et les autres collectivités territoriales soutiennent le projet qui n'a pas d'obstacle administratif.</p>	TD BJ	
<p>38: Romanche Les essais de navigation ont eu lieu le 16 mai 2024 à Livet Gavet. Le compte rendu est en cours. Ils ont notamment permis de montrer la navigabilité du parcours, de rassurer les responsables EDF et Préfecture. Ils constituent un modèle d'organisation et de procédure pour faire évoluer la réglementation.</p>	PKR	
<p>38 01 : Les Molottes L'avis du Comité sur le dossier travaux a été transmis à la DREAL. L'AP a été publié, les travaux vont pouvoir commencer.</p>	BJ	24/05
<p>Prochaine réunion : Jeudi 21 Novembre 2024 - 9 h 30 / 12 h 00 Avec un temps spécifique « gardiens des rivières » (D Massicot et Dominique Texier de la Maif)</p>		